

N° 33. Tranche gazon (Snyder), *modèle*.

On ne peut confondre le tranche-gazon avec la herse ; celle-ci est munie de dents, celui-là de lames tranchantes agencées sur un châssis de forme triangulaire. Le manche et le dos de la lame forment un angle obtus : le manche est implanté dans le châssis, de sorte que le tranchant, arrondi d'abord à son origine et droit sur le reste de sa longueur, incline d'avant en arrière : il coupe à la manière d'une scie.

Cet instrument est muni d'un tablier sur lequel peut se placer le conducteur, quand il veut en augmenter l'énergie.

Dans les Flandres, on se sert du Snyder pour les vieux trèfles que l'on veut défricher ; on le fait marcher dans deux directions, perpendiculaires l'une à l'autre : le champ est ainsi divisé en carrés et le labour est plus facile et plus parfait : cependant, on n'utilise pas cet instrument dans les terres infestées de chiendent, dans la crainte de favoriser la multiplication de cette mauvaise herbe.

On en fait, en outre, usage dans le défrichement des prairies naturelles et des pâturages, et il est également employé avec succès pour donner les premières façons au sol des sapinières défrichées à la pioche ; le terrain est souvent couvert de mottes très-grosses qui peuvent être réduites par le tranche-gazon ; en outre, cet instrument contribue aussi au raffermissement du sol, ce qui est d'autant plus avantageux que généralement le sol est emblavé en céréales d'hiver.

Le tranche-gazon a la forme d'un triangle équilatéral de 2^m05 de côté ; il coûte de 90 à 100 francs.

Instruments pour le nettoyage du sol. — Binages.

- N° 34. Ratissoire à pousser.
- N° 35. Binette ou serfouette.
- N° 36. Bident.
- N° 37. Houe à biner.
- N° 38. Houe-trident.
- N° 39. Ratissoire à tirer.
- N° 40. Binette-extirpateur, construite par M. Fauvel, à Gouy, lez-Piéton.